

Décembre 2013 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Un investissement de 42 000 \$ pour le remplacement des revêtements de sol aux habitations Lenoir Saint-Henri



**Des travaux majeurs de 42 000 \$ pour le remplacement des revêtements de sol dans les corridors sont en cours aux habitations Lenoir Saint-Henri situées au 701, rue Lenoir. Ils s'échelonnent jusqu'à la mi-décembre environ.**

Ces travaux d'amélioration engendreront des dérangements temporaires, dont du bruit, de la poussière et un va-et-vient des ouvriers dans les corridors de votre immeuble. De plus, la circulation dans les corridors sera restreinte au moment de la pose des revêtements de sol.

Nous sommes conscients des incon vénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils se terminent le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



### AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information et de consultation** animée par **Danielle Lacroix**, agente de liaison, a eu lieu le **25 septembre dernier** en présence de **Nicolas Joly**, directeur du développement durable, de **Jean-Luc Renaud**, directeur de projets, et de **sept locataires**. Cette rencontre a été l'occasion d'expliquer les travaux à venir et de présenter le nouveau revêtement de sol qui sera utilisé : du liège, un matériau qui absorbe bien le bruit et les impacts. La consultation a, quant à elle, porté sur le choix des couleurs pour la peinture dans l'immeuble, mais compte tenu du faible taux de participation à la rencontre et de l'impopularité des choix proposés, une autre réunion aura lieu à ce sujet en 2014. Les travaux de peinture dans l'immeuble auront lieu à une phase ultérieure. Les locataires présents ont profité de la rencontre pour souligner qu'ils souhaitent que l'entretien des cages d'escaliers et des corridors soit fait plus fréquemment.



## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*C'est naturel*

Ce nouveau revêtement de sol, le liège, a fait l'objet d'une étude qui visait à trouver de nouveaux matériaux durables, résistants et faciles d'entretien. Il présente plusieurs avantages :

- Le liège est une **ressource renouvelable** prise à même l'écorce des arbres de liège vivants, qui ne sont pas endommagés par cette récolte.
- Un arbre de liège moissonné absorbe jusqu'à cinq fois plus de carbone qu'un arbre qui ne l'est pas. La récolte du liège contribue ainsi à la **réduction des changements climatiques**.
- Grâce à sa composition de millions de cellules remplies d'air, le liège est un **matériau isolant et confortable qui absorbe le bruit et les impacts**.
- Le vernis fini mat et antistatique permet un entretien plus facile.

**Les habitations Lenoir Saint-Henri seront les premières à bénéficier d'un revêtement de sol en liège.**

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS	DATE
Les revêtements de sol seront remplacés dans les corridors.	Les revêtements de sols sont en fin de vie utile.	Apparence <b>renouvelée</b>  Meilleur <b>confort</b>  <b>Facilité d'entretien</b>	Du 20 novembre au 15 décembre 2013

## L'ENTREPRENEUR

**Tapis solution Inc.** est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Lenoir Saint-Henri. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi**, entre **7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

Les travaux se dérouleront étage par étage : vérifiez les avis qui indiquent quand et où sont faits les travaux.

## RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D’AGIR



Après

Corridor dégagé, prêt pour les travaux.

Au moment des travaux, vous devez retirer tout ce qui se trouve sur le plancher.



Avant

Au moment des travaux, vous devez libérer entièrement les corridors.

Une mince couche de ciment sera appliquée pour niveler le plancher. Vous devrez vous abstenir de circuler dans les corridors pendant l'application et le séchage (quelques heures).

Deux couches de vernis seront appliquées sur les carreaux, à une ou deux journées d'intervalle. Il faudra éviter de circuler dans les corridors durant environ deux heures après l'application du vernis. Ces travaux de vernissage se feront le soir ou au début de la nuit.

À chacune des étapes où les locataires ne pourront circuler dans les corridors, l'entrepreneur installera un ruban de couleur dans les portes des logements pour rappeler aux gens de ne pas sortir (sauf en cas d'urgence).

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LENOIR SAINT-HENRI

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS :

- ◆ Agente de liaison :  
**Danielle Lacroix**
- ◆ Directeur de projets :  
**Jean-Luc Renaud**



Danielle Lacroix



Jean-Luc Renaud

## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :  
**Julio Mamani Huanca**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Patrick Deneault**
- ◆ Agente de location :  
**Michelle Coutu**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Andréa Quezada**



Michelle Coutu

Les travaux majeurs effectués dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.